

Nom et coordonnées de l'école :	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 3ème TRIMESTRE
E.E Montgolfier	
Commune : Bordeaux	
	Date : 01/07/2019

Circonscription Bordeaux Centre

Présents :

Président - (directeur d'école) : M. FRAILE MARTIN

Inspecteur de l'éducation nationale : M. SAUVAGET

CPC : Mme HERVEZ

Psychologue Scolaire : Mme MUYS

Equipe enseignante :	Mmes PERCHAI, WADOUX, COTONNET, BENAYOUN, GIRARD, GARCIA, AMANN, TEISSEYRE, DUBREUIL, JARDRI, JOURZAC, CHAUDEMANCHE, GODIN – Mrs GAVINO, PARFAIT
Le maire ou son représentant :	Mme CAZALET
DDEN :	Mme BORRAS
Invités (personnel municipal,...) :	Parents d'élèves : FCPE (Mmes KOLPAN-NATAN, Mrs PETAUX, DEVES) – PEEP (Mmes GENAY, DE PASSEMAR, BRAGATO, TILLEMENT, Mrs BEAUDOUIN, HORGUES, JEANNOT) Mmes CAZALET, Maire-Adjoint, Mrs. DURAND et VALENTIN (Service Travaux) Mr. VERMEULEN (Maison de Quartier Chantecler)

Excusés :

Début du conseil d'école : 17H30

Secrétaire de séance : Mmes PERCHAI et WADOUX – M. DEVES

1. Parcours de l'élève (aide des élèves en difficulté)

1.1. Bilan des actions et du projet d'école

- Rappel, les activités pédagogiques complémentaires (APC) correspondent à une prise en charge des enfants pendant le temps méridien par les enseignants.
- Mise en place d'équipes éducatives (parents + professionnels) pour aider individuellement les élèves en situation de handicap. En Septembre 2009, tous les élèves présentant des difficultés seront évoqués classe par classe et seront mises en place les stratégies adaptées dont les équipes éducatives.
- Pour les élèves allophones : M Parfait, enseignant UEP2A est nommé à compter du 2 septembre 2019 à raison de 2 jours par semaine pour s'occuper du dispositif de prise en charge des élèves allophones. Cette nomination découle de l'obligation légale d'accueil des élèves allophones. M. Parfait doit procéder à une évaluation des élèves concernés et à l'établissement d'un emploi du temps individualisé pour chacun d'entre eux. Le minimum légal d'intervention est de 9h par semaine. Les élèves concernés sont accueillis dans leur

classe d'âge. L'objectif de cette prise en charge est de rendre l'autonomie aux enfants le plus rapidement possible en ciblant les matières prioritaires (français langue de scolarisation et math). Cette année, plus de 4 élèves à Montgolfier sont allophones, et viennent de Jordanie, d'Algérie ou de Turquie. Ce nombre de 4 correspond au seuil de déclenchement du dispositif. Un groupe de 8 enfants a été constitué, intégrant des enfants en grande difficulté scolaire.

- *Question PEEP* : les enfants apprennent ils aussi le langage de la « cour de récré » pour échanger avec les autres élèves ?
- *Réponse de M. Parfait* : Oui absolument.

- *Maintien (exceptionnel)* : cette année un élève de CP est concerné.
- *Question des Enseignants* : comment fonctionner avec les enfants venant de l'étranger qui n'ont pas de dossier d'évaluation de grande section ? Le cas de cette année est symptomatique car nous ne disposons pas des éléments d'information nécessaires. Il y a une incohérence dans les documents fournis aux parents, aucune possibilité de bénéficier de l'aide d'un interprète (les demandes n'ont pas abouti). En conséquence, les enseignants se sentent démunis car l'enfant est là. Cela ne pousse donc pas les enseignants à faire des demandes de maintien.
- *Réponse de l'inspecteur* : Il n'existe pas beaucoup d'interprètes dans l'académie et en tout état de cause, pas pour toutes les langues, les enseignants doivent donc faire sans.
- *Question FCPE* : le directeur peut-il faire le lien entre l'inspection académique et les enseignants ?
- *Réponse* : Les enfants n'ont le droit qu'à un seul « accident » de parcours jusqu'à 12 ans. Il s'agit d'une année de démarrage, on espère être plus efficace sur la prochaine année scolaire.

1.2. Bilan des évaluations nationales CP et CE1 :

- Il n'y a pas d'élément nouveau concernant cette évaluation, à savoir que les résultats en français ont été bons à Bordeaux centre, au Bouscat, et à Caudéran. En mathématiques, l'évaluation a montré des difficultés sur le secteur du grand parc. Cette évaluation est la première depuis la diminution du nombre d'élève par classe. A noter que des études « scientifiques » montrent que le nombre d'élèves par classe est un paramètre prépondérant dans le niveau scolaire mais pas le seul. Les stratégies pédagogiques revisitées en sont un autre.

1.3. Bilan conseil école/collège :

- Des actions communes écoles/collège vont être présentées.

- *Question FCPE* : Quelles actions ? A notre connaissance, il n'y a aucune action commune avec le collège de secteur. Il existe pourtant des actions en cours mais aucune n'implique l'école Montgolfier.
- *Réponse* : il y a le conseil des élèves (CM2) et un lien a été fait avec le conseil de Vie Collégienne du Grand Parc. Un courrier est parti vers la Principale, rédigé par le Conseil des élèves de l'école. Le Conseil des Elèves de l'école sera étendu à toutes les classes en 2020. Pour l'année prochaine, plusieurs projets sont prévus (concours d'éloquence, dis-moi dix mots, robotique, etc...)

- *FCPE* : Conseil municipal des enfants (élections en octobre) : les enseignants de l'école ne sont pas tous prononcés sur cette action.

2. Projet de vie de l'école

2.1. Bilan des actions du projet d'école

- **Journée banalisée sur toute l'école** : Mobilisation des élèves autour de projets créatifs autour de Noël avec décroisement du CP au CM2

Conclusion : Au vu du succès récurrent de ces ateliers, poursuite au cours du prochain projet d'école. Elargir cette pratique à d'autres domaines (anglais, sciences)

- **Action de solidarité commune à toute l'école avec une association caritative** : **Présentation** dans les classes des actions menées par l'association, sensibilisation des élèves à ces actions.

Travail dans chaque classe autour de ce projet.

Cross de fin d'année.

Remise des dons après l'épreuve en présence de tous les élèves, des représentants des parents d'élèves et de l'équipe enseignante et des bénéficiaires de l'action.

Conclusion : Les effets positifs de cette action permettent d'envisager la poursuite du projet dans le prochain projet d'école.

- Le cross a été assez « tumultueux », car il a eu lieu un jour de tempête. Concernant les dons, 10k€ ont été rapportés à la CIMADE. Le spectacle organisé autour de la thématique de l'accueil des réfugiés a été très réussi, ce qui est à souligner compte tenu de la difficulté du texte sous-jacent.
- *Question PEEP* : suite aux intempéries, le cross a dû être organisé au parc Rivière. Serait-il envisageable d'y pratiquer les activités sportives plutôt que d'aller aux antennes ?
- *Réponse des Enseignants* : c'est quand même compliqué pour toute l'école, notamment parce qu'on ne maîtrise pas l'occupation du site.

- **Chanter ensemble** : Chorale cycle 3 CM1 /CM2.

3 classes le vendredi et 3 classes le lundi.

Répertoire 2018-2019 : Domaine : la formation de la personne et du citoyen : bicentenaire de la 1ère guerre mondiale.

La « *Rentrée en chantant* » se déroule depuis deux ans à l'école. Ce chant est présenté aux nouveaux CP en guise d'accueil lors de la récréation du matin.

Conclusion : La chorale se poursuivra l'année prochaine. La « *Rentrée en chantant* » se poursuivra en 2019/2020. L'engagement de l'école sur les cérémonies sera envisagée plus en amont de manière à sensibiliser les familles dès le début de l'année.

Le lien avec le programme d'histoire en cycle 3 devra être poursuivi. Une visite sur les lieux de mémoire de Bordeaux pourrait être envisagée dans le cadre du parcours citoyen proposé aux élèves de l'école.

- **Chanter ensemble** : Chorale cycle 2 CP, CE1, CE2.

Chorale cycle 2 CP- CE1- CE2

Préparation des chants par classe, puis chorale avec les 8 classes 1 fois toutes les trois semaines le vendredi matin.

Conclusion : La rentrée en musique a été une nouvelle fois un événement important pour les élèves. Elle apporte un moment de partage musical et elle contribue au climat de confiance qui est

indispensable pour la réussite des élèves. Tout au long de l'année, nous avons construit un répertoire de plusieurs chansons qui incite à poursuivre cette chorale dans les années futures.

- **Devoir mémoriel par rapport au centenaire de la Grande Guerre** : Travail sur le sujet de la Guerre 14-18 dans les classes de CM2 (voire CM1) en lien avec le programme d'histoire.

Pratique de la chorale cycle 3 autour de chants en lien avec la Guerre (la Marseillaise, le Chant des Partisans, Bella Ciao, l'Hymne européen)

Sur la base du volontariat certains élèves de l'école participeront à une chorale lors de la cérémonie commémorative du 8 mai organisée par la ville de Bordeaux.

Conclusion : La lecture de romans historiques en lien avec le programme d'histoire sera reconduite l'année prochaine. L'enrichissement des séries de livres sera poursuivi. Le lien de la chorale avec le programme d'histoire en cycle 3 également. Une visite sur les lieux de mémoire de Bordeaux pourrait être envisagée dans le cadre du parcours citoyen proposé aux élèves de l'école.

- **Conseil des élèves** : Création d'un *Conseil d'élèves de CM2*, instance au sein de laquelle les enfants deviennent acteurs de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement de l'école ou un projet particulier d'actions.

Conclusion : Le Conseil des élèves a été réuni à plusieurs reprises sur le temps de classe (2 délégués par classe.) Il a été amené à traiter des dossiers suivants :

- Régulation des problèmes pendant la récréation (les jeux, les tracés de zones)
- La liaison avec le CVC du collège du Grand Parc

L'implication des délégués a été très forte.

La liaison avec les classes de CM2 a été mise en œuvre et a assuré une liaison entre les délégués et leurs camarades.

Les enseignants proposent que les 28 délégués des 14 classes à compter de septembre 2019 soient réunis sur le temps de classe, dans une salle où les élèves d'une autre classe assisteraient en tant qu'observateurs. L'animation du Conseil des élèves se ferait par l'enseignant de la classe accueillie.

- **Initiation à la robotique** : Sensibilisation des élèves à ce qu'est un robot, son mode de fonctionnement, ses éléments constitutifs, sa programmation.

Conclusion : Cette action a beaucoup intéressé les enfants. Elle serait à développer d'ici la fin de la scolarité primaire pour des résultats plus saillants. La disponibilité des personnes détachées à Cap-Sciences nous encourage à participer aux actions menées l'an prochain avec les mallettes acquises par la Métropole et à reconduire cette action.

Les encouragements de l'équipe de circonscription stimulent les enseignants.

Pourrait-on imaginer ensuite des défis d'une école à l'autre pour motiver encore plus les enfants ?

Loto

- 2200€ ont été récoltés

2.2. Bilan des sorties

- Classes découverte subventionnées par la mairie : projet science, projet photo, projet artistique au conservatoire (4 jours)
- Rencontre autour du rugby (4 juin) avec les éducateurs du Stade Bordelais
- Voyage scolaire de fin d'année (thème activités aquatiques)
- Voyage de découverte du littoral
- Sorties à la journée : Festival Echappées belles, TNBA, etc...
- Projet de concours Dis-moi dix mots (poésie)

2.3. Bilan périscolaire (M. Vermeulen)

- 220 dossiers ont été déposés pour l'année 2020. Suite au chantier, 3 groupes d'enfants vont être déplacés à Chanteclerc pour l'accueil périscolaire du soir, soit 54 enfants, et ce, dès le mois de septembre. Les fratries impliquant l'accueil en maternelle resteront à l'école Montgolfier.
- En 2020, nous fêterons les 100 ans de Chanteclerc, et nous prévoyons d'organiser une manifestation avec Sempé qui a grandi ici et connu Chanteclerc.
- Nous avons un projet d'activité avec la fédération française de Backgammon autour des mathématiques
- Suite aux travaux, nous allons évaluer la possibilité de déplacer une partie des élèves pendant la pause méridienne
- En ce qui concerne le centre de loisirs à Montgolfier, toutes les activités seront transférées sur les sites de Chanteclerc et Alfred Daney dès septembre. Le transport (aller et retour) se fera par bus.

2.4. Bilan financier de la coopérative scolaire APEM

- Les bénéfices attendus pour l'année sont de 4500€ environ (factures en cours).
- *Remarque PEEP* : la PEEP soutiendra la coopérative à hauteur de 300€.

2.5. Calendrier des élections 2020

Il sera adapté sur le cadencement de celui de 2018 en sachant que la date est contrainte.

3. Organisation de la rentrée N+1

3.1. Structure de l'école : classes et enseignants

- Effectifs : 67 CP, 65 CE1, 72 CE2, 81 CM1, 78 CM2 soit 363 élèves. Taux d'encadrement de 25.9 – 26 places disponibles
- Classes : CP, CP, CP/CE1, CE1, CE1, CE1/CE2, CE2, CE2, CM1, CM1, CM1, CM2, CM2, CM2
- Les moyens alloués par la mairie s'élèvent à 46,90€ par enfant soit environ 17k€.
- Demande de personnels supplémentaires pour encadrer les enfants (activités supplémentaires, bibliothèque)
- Rentrée en musique

3.2. Organisation de l'accueil des enfants en CP

- Rentrée différée pour les CP : la demande n'ayant pas été acceptée en 2019, elle ne sera pas réitérée pour la prochaine rentrée
- Le pique-nique de rentrée est prévu le mardi 17 septembre

3.3. Travaux de rénovation

- A partir de la rentrée : dans le cadre des travaux, il n'y aura pas de 2^e cour pendant 18 mois pour des questions de sécurité autour du chantier.
- *Question* : peut-on utiliser au moins une partie de la cour ?
- *Réponse de Mme Cazalet* : Les services compétents vont être sollicités.
- *Question* : Quid des nuisances sonores pour les classes proches de l'ancien lycée ?
- *Réponse* : les périodes de nuisances principales vont être concentrées si possible pendant les vacances scolaires.

- *Question PEEP* : la réglementation concernant l'espace disponible pour la récréation stipule que la taille de la cour soit de 100m² + 100m² par classe soit 1500m². Or la première cour ne mesure que 900m². L'expérience montre que les pompiers sont appelés toutes les semaines dans cette configuration.
- *Réponse Mme Cazalet* : c'est le même problème pour toutes les écoles, ainsi que pour les lycées. Cependant, il nous faut respecter les normes de sécurité du chantier qui nous sont imposées.
- *Question PEEP* : Comment sera contrôlée la circulation des personnels travaillant sur le chantier pour éviter les intrusions dans l'enceinte de l'école ?
- *Réponse* : Le contrôle se fera via l'accès du chantier. Le principe du « chantier » est par ailleurs basé sur la séparation des espaces.

3.4. Bilan des exercices PPMS

- Installation de matériels d'alerte dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) : un système d'alarme anti intrusion (pager) est installé dans 7 classes pour le moment. D'ici la fin de l'année 2019, chaque classe de l'école sera équipée des pagers.
- 5 boîtiers de report d'alarme sont en salle des maîtres depuis un mois. Ils doivent être impérativement remontés dans les classes

- *Question* : quels sont les droits en matière de ticket de transports ?
- *Directeur* : la dernière dotation de la mairie comprend 22 cartes (pour l'organisation du cross). Les tickartes, au-delà de la dotation initiale, sont attribués par la Mairie après demande argumentée.
- *Question FCPE* : concernant les travaux, pourrait-on avoir un phasage précis et un support permettant de suivre l'avancement des travaux ? Quelles sont les normes d'exposition concernant les expositions éventuelles en provenance du chantier (amiante, plomb, peinture) ? Pourrait-on avoir une liste des matériaux utilisés ?
- *Réponse de Mme Cazalet* : le désamiantage se fera pendant les vacances d'été. Une synthèse de l'avancement des travaux est prévue après 6 mois. Mme Cazalet propose de discuter de ce bilan en rendez-vous car cela est très technique.

3.5. Traitement contre les blattes : point de situation

- Traitement contre les blattes : un traitement est effectué tous les 15 jours (le samedi), par pulvérisation sur les zones sensibles et déjà identifiées. Etant donné qu'on peut prévoir une augmentation de la présence des cafards pendant les travaux, un traitement choc va être engagé pendant l'été.
- Le traitement porte ses fruits mais il ne faut pas s'attendre à ce que le phénomène soit éradiqué.

- *Question FCPE* : Le nettoyage des canalisations a-t-il été effectué ?
- *Réponse* : D'après les entreprises spécialisées, les cafards ne viennent pas des canalisations
- *Question FCPE* : quels sont les produits utilisés ?
- *Réponse* : la liste sera fournie et les points de pulvérisation seront identifiés. Curage des canalisations sur le quartier prévu pendant les travaux

3.6.Crédits scolaires :

- **46.90 € par élève – 30,70 € par tickarte – 100 € pour la Direction – 229 € pour le poste UEP2A**

Avant de clore le conseil, les enseignants tiennent à annoncer le changement d'école de M. Puyfagès pour une direction d'école après 15 ans passés à Montfgolfier.

Le Directeur, Président du Conseil d'école

Les Secrétaires de séance